

GESTION FINANCIÈRE

Nom : _____

Prénom : _____

PROBLÈMES

POINTS ATTRIBUÉS

Problème 1	Opérations sur titres	:	_____	points /	9
Problème 2	Intérêt simple	:	_____	points /	4
Problème 3	Seuil de rentabilité	:	_____	points /	4
Problème 4	Opérations sur immeubles	:	_____	points /	11
Problème 5	Répartition de bénéfice	:	_____	points /	5
Problème 6	CAE	:	_____	points /	5
Problème 7	CAE	:	_____	points /	5
Problème 8	Echelle de prix	:	_____	points /	4
Problème 9	Journalisation	:	_____	points /	23
Total		:	_____	points /	70

Note obtenue : _____



Sauf indication particulière, tous les montants sont exprimés en CHF.

Problème 1 Opérations sur titres**9 pts****I. Question**

Expliquer la notion de prime à l'émission dans le cadre de la SA ?

II. Inventaire du compte « Titres de placement » au 1 janvier 2006

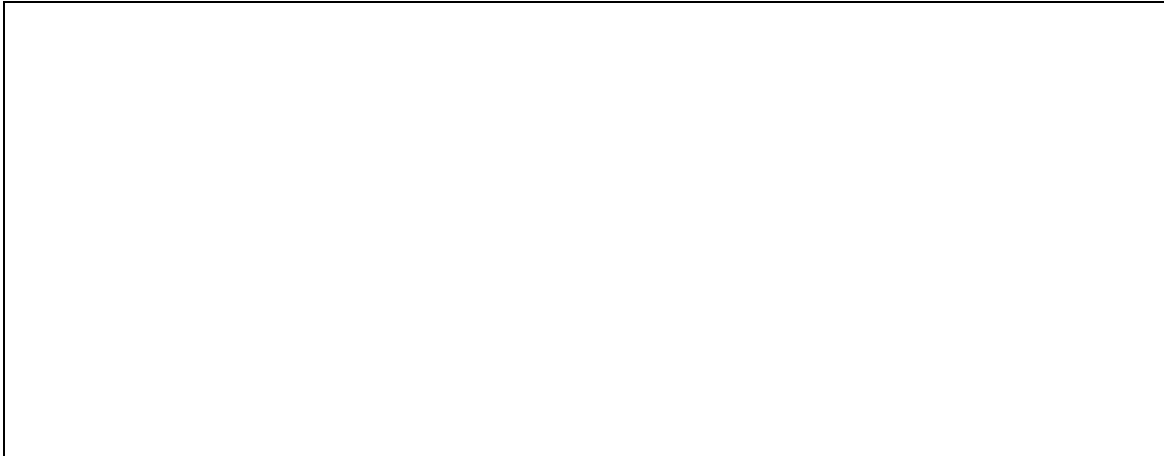
Emprunt obligataire CH 2002-2012, taux 2,5 %, valeur nominale 200'000.–, évalué au cours moyen de 102,5. Echéance des coupons le 30 avril.

Quelle est la valeur comptable de ce placement au 1 janvier 2006. Il n'y a aucune réserve latente sur cette position.

III. Passer au Journal les opérations suivantes pour l'année 2006 (voir annexe 1)

- a) Extourne des intérêts courus en début d'exercice.
- b) Achat le 15 février, de 120 actions BSS au cours de 43.–. Frais d'achat de l'opération 80.–. Valeur nominale de l'action 10.–.
- c) Le 30 avril, encaissement des intérêts sur obligations. Tenir compte de l'impôt anticipé.
- d) Le 23 mai, vente de 100'000.– d'obligations CH 2002-2012 au cours de 103.–. Frais de vente 120.–.
- e) En juin, BSS verse pour l'année 2006, un dividende de 8 % à ses actionnaires. Tenir compte de l'impôt anticipé.
- f) Le 15 octobre, vente de toutes les actions BSS au cours de 62.–. Frais de vente de l'opération 100.–.
- g) Intérêts courus sur obligations CH 2002-2012 le 31 décembre.

Quelle est la valeur comptable des obligations CH au 31 décembre. Cours moyen d'inventaire 104,25. Constitution d'une réserve latente de 10'000.– sur cette position.

Taux de rendement des actions BSS (suite)**Problème 2 Intérêt simple****4 pts**

Le 14 juin 2005, vous avez placé en banque une certaine somme à 3 %. Le jour de l'examen (6 juin 2007), vous soldez votre compte. Le banquier vous remet, après avoir déduit l'impôt anticipé de 35 % sur vos intérêts, la somme de 9'679.20. Combien aviez-vous déposé dans cette banque le 14 juin 2005 ?



Problème 3 Seuil de rentabilité**4 pts**

Un commerce de détail achète un article 40.– pour ensuite le revendre à ses clients avec une marge brute égale au 20 % du prix de vente net.

Les charges fixes mensuelles de l'entreprise s'élèvent à 45'600.–.

- a) Combien d'articles par mois ce commerce doit-il vendre pour atteindre son seuil de rentabilité ?

- b) Le résultat du mois d'avril fait apparaître une perte nette de 3'600.–. Quel était le chiffre d'affaires brut d'avril sachant que le commerce accorde systématiquement à tous ses clients un rabais de 10 % ?

- c) Le chiffre d'affaires net du mois de mai se monte à 445'600.–. Quel est le résultat net de mois ?

- d) Combien rapportera la vente de 7'200 articles au mois de juin ?

Problème 4 Opérations sur immeubles

11 pts

Une fondation s'occupe de la gestion d'immeubles. On vous demande d'enregistrer au journal quelques écritures extraites de l'exercice 2006 en utilisant uniquement les comptes proposés ci-dessous.

La TVA a volontairement été écartée de cet exercice.

Banque	Capital
Impôt anticipé	Intérêts hypothécaires
Actifs transitoires	Chauffage
Immeuble 1	Entretiens et réparations
Cumul d'amortissement s/immeuble 1	Assurances
Immeuble 2	Taxes immobilières
Dettes fournisseurs	Amortissements
Provision pour réparations immeuble	Produits des locations
Passifs transitoires	Intérêts-produits.
Hypothèques	

1. Enregistrer au 01.01.06 l'extourne des intérêts de la dette hypothécaire de 500'000.–, 3,5%, échéance 31.08 de chaque année.
2. Achat le 30.04.06 d'un immeuble au prix de 600'000.–. Les frais d'achat se montent à 20'000.–. L'immeuble est financé par un emprunt hypothécaire de 450'000.–, 3,5%, échéance 30.4 de chaque année, le solde étant payé par le c/c bancaire.
3. Paiement le 15.05.06 de l'assurance dégât d'eau 1'200.– pour la période 15.05.06 au 15.05.07.
4. Paiement de 3'600.– au Ticle SA pour le remplissage de citernes à mazout.
5. Encaissement de 15'000.– des locataires ; 2'000.– concernent des avances de chauffage.
6. Paiement le 31.08.06 de l'annuité hypothécaire de la dette hypothécaire concernée 27'500.–.
7. Réception de la facture du ramoneur 300.–.
8. Comptabiliser au 31.12. l'intérêt couru des 2 dettes hypothécaires.
9. Comptabiliser au 31.12. une provision pour réparations de 5'000.–.
10. Comptabiliser au 31.12. l'intérêt qui est crédité sur le c/c bancaire : 200.–, sous déduction de l'impôt anticipé récupérable.
11. Amortissement indirect de l'immeuble 1 30'000.–.
12. Amortissement direct de l'immeuble 2 : 20'000.–.
13. Comptabiliser au 31.12. l'écriture corrective relative à l'opération 3.
14. Enregistrer le décompte global de chauffage sachant que le compte «Chauffage» présente un solde au débit de 3'400.–.

Problème 5 Répartition de bénéfice**5 pts**

Reconstituer entièrement le tableau de répartition du bénéfice d'une SA dont vous trouvez ci-après le bilan avant et le bilan après répartition. L'attribution à la réserve générale se fait de manière **minimale**, selon les dispositions du CO (voir annexe 2). Vous indiquerez dans le tableau le(s) taux de dividendes distribués.

Bilan au 31 décembre 2006 (avant répartition)

Liquidités		250.-	230.-	Dettes fournisseurs
Créances		490.-	120.-	Autres créanciers
Actifs transitoires		50.-	500.-	Emprunts
Stock		500.-	258.-	Hypothèque
Véhicules		100.-	1'100.-	Capital-actions
Installations	700.-		150.-	Réserve générale
./. Cum. amort. s/install.	150.-	550.-	100.-	Réserve spéciale
Immeuble	690.-		130.-	Bénéfice de l'exercice
./. Cum. amort. s/imm.	40.-	650.-	2.-	Bénéfice reporté
Total		2'590.-	2'590.-	Total

Bilan au 31 décembre 2006 (après répartition)

Liquidités		250.-	230.-	Dettes fournisseurs
Créances		490.-	88.-	Dividendes
Actifs transitoires		50.-	132.-	Autres créanciers *
Stock		500.-	500.-	Emprunts
			258.-	Hypothèque
Véhicules		100.-	1'100.-	Capital-actions
Installations	700.-		161.-	Réserve générale
./. Cum. amort. s/install.	150.-	550.-	118.-	Réserve spéciale
Immeuble	690.-		3.-	Bénéfice reporté
./. Cum. amort. s/imm.	40.-	650.-		
Total		2'590.-	2'590.-	Total

* y compris tantièmes

Tableau de répartition de bénéfice

Problème 6 CAE**5 pts**

Fraîchement diplômé(e) de l'Ecole supérieure de commerce de Delémont, vous êtes engagé(e) dans une petite entreprise industrielle qui produit 2 articles et recevez le mandat de mettre sur pied une comptabilité analytique. L'objectif de ce travail est de calculer, dès le 1er septembre 2007, des résultats mensuels par produit.

La comptabilité générale vous transmet différentes informations concernant le mois de septembre (en milliers de francs) : achats matière première 60, matière première sortie du stock durant le mois (selon bons de sorties) 80, salaires divers payés 200, matériel auxiliaire acheté 40, loyers payés 12, assurances payées 0, électricité payée pour le 3ème trimestre 45, publicité payée 16, frais de bureau payés 38, intérêts sur emprunts payés 33, amortissements enregistrés 0.

Compte tenu des informations ci-dessous, on vous demande de donner pour chaque charge le montant qui sera pris en considération en CAE pour le mois de septembre (voir tableau ci-dessous) :

- Salaires : salaires dus au début du mois 4, salaires dus à la fin du mois 7, salaire mensuel du patron 8 (non enregistré en comptabilité générale)
- La valeur du matériel auxiliaire en stock à la fin du mois est de 3. Il n'y avait aucun stock en début de mois ;
- Le budget prévoit une charge annuelle d'assurances de 48 ;
- Les intérêts sur les emprunts sont payés à la fin de chaque trimestre. A noter que les intérêts de 4% sur les capitaux propres de 120 investis par le patron n'ont pas été enregistrés en comptabilité générale ;
- Le montant de 16 de publicité payée comprend un abonnement annuel de 12 à RFJ pour la période 01.09.07 – 31.08.08 ;
- Les amortissements annuels budgétés par la comptabilité générale se montent à 1'400 ; il est admis que ce montant est exagéré de 440.

Tableau des charges CAE pour le mois de septembre 2007 (à compléter)

Charges	Montants admis en CAE
Matière première	
Salaires	
Matériel auxiliaire	
Loyers	
Assurances	
Electricité	
Publicité	
Frais de bureau	
Intérêts	
Amortissements	

Problème 7 CAE**5 pts**

En fonction des renseignements divers ci-dessous concernant une entreprise industrielle fabriquant un article unique X, calculer, pour son premier mois d'activité et sous forme de tableau :

- le coût des matières premières achetées
- le coût de production global et unitaire des articles fabriqués
- le prix de revient total global et unitaire des articles vendus

Renseignements divers :

- matière première achetée	80
- charges directes d'approvisionnement	8
- salaires directs payés	150
- salaires directs dus à la fin du mois	10
- charges indirectes totales à répartir	150
à raison de 1/5 pour le département « Achats », 3/5 pour le département « Production » et 1/5 pour le département « Ventes ».	

A noter que le quart des matières premières achetées n'a pas été consommé durant le mois et que l'entreprise n'a vendu durant le mois que 40 articles X, soit les deux tiers des articles fabriqués.

Tableau du premier mois d'activité (à compléter)

Charge	Montant	Prix unitaire
Coût d'achat de la matière première		
Coût de production des articles fabriqués		
Prix de revient total		

Problème 8 Echelle de prix

4 pts

Un magasin de sport achète à un fournisseur des vélos d'appartement à 1'614.- pièce, TVA comprise. Il bénéficie d'un rabais de 10 % sur la facture du fournisseur. Viennent s'ajouter les frais d'expédition et de manutention, respectivement 25.- par vélo, + TVA 7,6 %, qui sont à la charge du magasin de sport.

1. Quel sera le prix de vente affiché d'un **vélo** dans le rayon du magasin, si le magasin de vélos fixe sa marge brute à 20 % du prix de vente net et s'il accorde un escompte de 3 % pour paiement comptant ?

Compléter le schéma suivant : Arrondir aux 5 cts les plus proches.

Schéma des prix	Montants	Pourcentages	
PAB %	
TVA 7,6 % %	
PAB, TVA comprise %	... %
Rabais %
PAN, TVA comprise %
FA, TVA comprise		
PRA, TVA comprise		
Impôt préalable		
PRA, sans TVA %	
Marge brute %	
PVN, sans TVA %	... %
TVA due %
PVN, TVA comprise %
Escompte %
PVB, TVA comprise %

2. Répondre aux questions suivantes :

Quel est le montant de la TVA payée pour l'achat d'un vélo ?

Quel est le montant de la TVA encaissée lors de la vente d'un vélo ?

Quel est le montant de la TVA versée par l'entreprise à l'AFC ?

Quel est le montant payé par le client pour un vélo ?

Problème 9 Journalisation**23 pts**

Journaliser pour l'année 2006 les opérations comptables de l'entreprise commerciale *Ferrière* à l'aide de l'extrait du plan comptable en annexe (*voir annexe 1*).

La TVA a été volontairement écartée des différentes opérations à enregistrer, à l'exception de l'opération 24.

Le libellé dans le journal n'est pas indispensable. Cependant, lorsque des calculs sont nécessaires, vous devez les indiquer dans la colonne réservée au libellé.

Sauf indication contraire, les écritures n'ont pas de rapport entre elles.

Extrait des opérations durant l'année :

1. Nous achetons à crédit des marchandises pour 15'000.–. Nous payons comptant 150.– de frais de transport qui sont à la charge de nos fournisseurs.
2. En effectuant l'inventaire de la caisse, nous constatons un manco de 18,90.– qu'il faut comptabiliser.
3. Nous payons par virement postal ce que nous devons à nos fournisseurs (voir opération 1) après retour d'un lot de marchandises pour un montant de 3'000.– ; nous déduisons 2 % d'escompte.
4. Nous enregistrons le salaire mensuel de notre employé pour un mois donné. Celui-ci avait bénéficié d'une avance de salaire de 500.– versée au début du mois.

Compléter le tableau ci-dessous avant de l'enregistrer :

Traitement mensuel ou salaire déterminant AVS		6'400.–
Allocations pour enfants		320.–
Salaire brut		6'720.–
Déductions :		1'100.–
• AVS/AI/APG/AC 6,05 %		
• LPP en faveur de la Caisse de retraite calculé sur le salaire coordonné	415.–	
• LAA 14,70 ‰		
• Avance de salaire	500.–	
Montant net versé par le c/c bancaire		5'620.–

5. Nous vendons à crédit des marchandises pour 12'400.–. Nous payons comptant 100.– de frais de transport ; la moitié de ces frais sont à la charge du client.
6. Le versement d'un client a été porté en compte pour 2'640.–. En réalité, le montant était de 2'460.–. Corriger l'erreur.
7. Nous recevons par virement postal le règlement de la facture du point 5) après déduction d'un escompte de 2 % sur le montant initial de la facture. Tenir compte de la participation du client aux frais de transport.
8. La faillite sur notre client Mayer est terminée. L'office des poursuites vire sur notre compte postal 20 % d'une créance de 4'800.– ; pour le reste, nous recevons un acte de défaut de biens. Aucune provision n'avait été constituée.
9. Les poursuites contre le client Bieri se sont révélées totalement infructueuses. Le solde de ce compte, qui avait été débité de différents frais, se monte à ce jour à 5'380.–. Il doit être complètement amorti en utilisant la provision qui avait été constituée à cet effet.
10. Nous achetons à crédit une nouvelle camionnette pour 46'000.–. Le garage reprend l'ancien véhicule pour 8'000.–. Celui-ci avait été acheté 37'000.– et amorti de manière indirecte et constante au taux de 25 % pendant 3 ans. Enregistrer toutes les écritures nécessaires.
11. Nous achetons à crédit une machine pour 9'200.–. Les frais de transport et de montage se montent à 490.–.
12. Avis de crédit bancaire le 01.10 pour l'octroi d'un prêt hypothécaire (échéances des intérêts 31.10 et 30.04, taux d'intérêt annuel 4,5 %) d'un montant de 60'000.–.
13. Notre locataire M. Moser est employé en tant que concierge dans notre immeuble. Son activité est rémunérée comme suit :

- Loyer de l'appartement	1'850.–
- Rémunération de son activité de concierge	550.–
- Avis de crédit bancaire	1'300.–

Opérations de clôture au 31.12.2006.

14. Nous décidons de constituer une provision pour la réparation de la toiture que nous prévoyons d'entreprendre dans 5 ans. Montant annuel de la provision à constituer : 15'000.–.
15. La provision pour pertes sur créances doit être réduite de 13'000.– à 6'000.–.
16. Bonification annuelle de 95'000.– de salaire pour le travail du patron dans l'entreprise.

Annexe 1**Extrait du plan comptable****Comptes d'actifs circulants**

Caisse
Poste
Banque
Créances clients
Autres créances
Créances AFC
Provisions pour pertes sur créances
Stocks de marchandises
Actifs transitoires

Comptes d'actifs immobilisés

Titres
Machines
Cumul d'amortissements s/ machines
Infrastructures informatiques
Cumul d'amortissements s/ Infrast. Info.
Véhicules
Cumul d'amortissements s/ véhicules
Immeuble
Cumul d'amortissements s/ immeuble

Comptes de charges

Achats de marchandises
Frais d'achat
Variation de stocks de marchandises
Déductions obtenues
Loyer
Entretien et réparations
Frais de véhicules
Frais d'expédition
Assurances
Electricité, gaz
Frais d'administration
Frais d'informatique
Publicité
Autres charges d'exploitation
Différence de caisse
Pertes sur créances
Intérêts charges
Charges d'immeuble
Amortissements
Salaires
Charges sociales
Charges exceptionnelles

Comptes de passifs : Dettes

Dettes fournisseurs
Autres dettes
Dettes AVS
Dettes LPP
Dettes Caisse ALFA
Passifs transitoires
Dettes hypothécaires
Prêt obtenu

Comptes de passifs : Fonds propres

Capital
Privé

Comptes de produits

Ventes de marchandises
Déductions accordées
Produits d'immeuble
Produits exceptionnels
Intérêts produits
Produits des titres

Annexe 2

Art. 671

C. Réserves

I. Réserves légales

1. Réserve générale

1

5 pour cent du bénéfice de l'exercice sont affectés à la réserve générale jusqu'à ce que celle-ci atteigne 20 pour cent du capital-actions libéré.

2

Sont aussi affectés à cette réserve, même lorsqu'elle a atteint la limite légale:

1. Après paiement des frais d'émission, le produit de l'émission des actions qui dépasse la valeur nominale en tant qu'il n'est pas affecté à des amortissements ou à des buts de prévoyance;

2. Le solde des versements opérés sur des actions annulées, diminué de la perte qui aurait été subie sur les actions émises en leur lieu et place;

3. 10 pour cent des montants qui sont répartis comme part de bénéfice après le paiement d'un dividende de 5 pour cent.

3

Tant que la réserve générale ne dépasse pas la moitié du capital-actions, elle ne peut être employée qu'à couvrir des pertes ou à prendre des mesures permettant à l'entreprise de se maintenir en temps d'exploitation déficitaire, d'éviter le chômage ou d'en atténuer les conséquences.

4

Les dispositions du 2^e alinéa, chiffre 3, et 3^e alinéa, ne sont pas applicables aux sociétés dont le but principal est de prendre des participations dans d'autres entreprises (sociétés holding).

5

Sous réserve des dispositions de droit public, les entreprises de transport concessionnaires ne sont pas tenues de constituer cette réserve.

6

Les institutions d'assurance doivent constituer cette réserve selon un plan de gestion approuvé par l'autorité de surveillance compétente.

Art. 671a

2. Réserve pour actions propres

La réserve constituée par la société à raison de la détention de ses propres actions peut être dissoute dans la limite de leur valeur d'acquisition si les actions sont aliénées ou annulées.

Art. 671b

3. Réserve de réévaluation

La réserve de réévaluation ne peut être dissoute que par transformation en capital-actions, par amortissement ou par aliénation des actifs réévalués.

Brouillon 1

Brouillon 2

Brouillon 3